

AIDES POUR LES CANTINES SCOLAIRES 2025/2026

CCAS - AIDE A LA CANTINE maternelle et élémentaire ARGOAT ET DIWAN

Le CCAS propose aux familles **des enfants lesneviens** des écoles de l'Argoat et Diwan une aide à la cantine. Vous trouverez le montant de l'aide, selon le quotient familial, dans le tableau ci-dessous. Pour bénéficier de l'aide pour l'année scolaire 2025/26, veuillez compléter le coupon ci-après et y joindre un RIB, une copie du livret de famille et une attestation CAF ou MSA mentionnant le montant du quotient familial.

L'aide est versée par virement à la fin de chaque trimestre (les deux derniers trimestres sont parfois regroupés)

Quotient Familial (En euros)	Montant de l'aide (par repas)
de 0 à 899 €	0,80 €
de 899 € à 1099 €	0,60 €
>1099€	0 €

AIDE A LA CANTINE

Année scolaire 2025/2026

Ecole Argoat/Sacré Cœur *Skol Diwan*

Parents :

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville : ☎ :

Mail :

Quotient Familial :

Enfants concernés par l'aide

NOM- PRENOM	CLASSE

Je joins impérativement et en un seul envoi :

- Une attestation CAF ou MSA mentionnant le Quotient Familial (*du mois précédent la demande*)
- La photocopie de votre livret de famille
- Un RIB

Merci de retourner le bulletin d'inscription au CCAS avant le 15/10

ccas@lesneven.bzh

CCAS - Mairie – 8 place du Château – 29260 LESNEVEN- 02-98-83-00-03